
Langues nationales vs français au Mali : enjeux, paradoxes et perspectives dans la dynamique du Malikura

Abdoulaye Mohamed Haidara*^{1,2}

¹Université des langues, lettres et des sciences humaines de Bamako – Mali

²ED 509, Université de Toulon (Babel) – , Université de Toulon – Toulon, France

Résumé

Depuis le coup d'État de 2020, la junte militaire au pouvoir au Mali a adopté une stratégie radicale de rupture avec l'ancien colonisateur, qu'elle rend responsable de tous les maux du pays. Cette rupture s'est manifestée sur plusieurs plans : politique, économique, diplomatique, historique, et linguistique. C'est précisément cet aspect linguistique qui fait l'objet de notre intérêt.

Historiquement, bien que le Mali soit indépendant depuis plus de 64 ans, le français est resté la seule langue officielle. Les langues locales, désignées comme "langues nationales" dans les documents de politique linguistique, occupaient jusqu'alors un rôle secondaire. Elles n'étaient ni enseignées de manière généralisée dans les écoles ou universités, ni valorisées sur le marché de l'emploi, que ce soit dans le secteur public ou privé. Leur usage était limité à des programmes d'alphabétisation fonctionnelle destinés aux populations déscolarisées, afin de leur permettre une meilleure gestion de leurs activités quotidiennes.

Dans le système éducatif, seuls deux programmes soutenaient l'utilisation des langues nationales comme langues d'enseignement. Le premier, le programme ELAN de l'OIF, a cessé ses activités après le coup d'État de 2012 en raison de la crise démocratique. Le second, USAID/SIRA, se concentre uniquement sur le bamanankan et intervient dans quatre régions majoritairement bambarophones. En conséquence, les langues nationales maliennes étaient marginalisées, faute d'instrumentation et de soutien institutionnel.

Cependant, le coup d'État de 2020 a suscité un nouvel espoir, notamment avec le slogan adopté par les militaires : " Malikura " ou " nouveau Mali ". Dans cette dynamique de renouveau, la nouvelle Constitution de 2023, adoptée après un référendum, a promu les 13 langues nationales au statut de langues officielles, reléguant le français au rang de langue de travail. Ce changement est lourd de signification : le texte constitutionnel stipule désormais que les langues nationales sont " officielles " tandis que le français devient une " langue de travail ". Ces terminologies, dans le contexte malien, apparaissent à la fois paradoxales et porteuses de controverse.

L'objectif de cette communication, en s'appuyant sur des analyses documentaires, des entretiens et des enquêtes, est d'évaluer l'efficacité et la pertinence des mesures mises en œuvre dans ce processus de " guerre contre le français " .

*Intervenant

Mots-Clés: Mali, représentation sociolinguistique, politiques linguistique et éducative, bi, plurilinguisme.